

CALVI *la Vie*

Le Magazine des Calvais • N°41

www.villedecalvi.fr



LA UNE

Visite du
Ministre
Gérald Darmanin

TRAVAUX

Rénovation
de l'éclairage
public

PATRIMOINE

Les stigmates
de la tempête
s'effacent

SPORT

Le 4^{ème}
Ladies Open
de Calvi

INTERCO

Le Centre
culturel bientôt
opérationnel



Mes chers concitoyens,

Depuis plusieurs semaines, la situation de certains élus locaux reste préoccupante. Les récents attentats contre la Mairie d'Afa et d'Appietto sont inexcusables et hautement condamnables. S'attaquer à ces structures, c'est s'attaquer à des élus et au personnel communal qui œuvrent ensemble tout au long de l'année pour le confort et l'avenir de leurs concitoyens. Le Conseil Municipal et moi-même condamnons avec la plus grande fermeté ces actes odieux qui ne reflètent en aucun cas nos valeurs insulaires et démocratiques.

Nous nous trouvons aujourd'hui à mi-mandat et, malgré deux années difficiles liées à la crise sanitaire que nous sommes parvenus à gérer au mieux, nous ne ménageons pas nos efforts envers les Calvaises et les Calvais avec de nombreux projets structurants qui se concrétiseront dans les mois à venir.

En effet, grâce aux moyens financiers engagés par les Services de l'Etat, plusieurs opérations dans le cadre du PTIC et du dispositif « Petites Villes de Demain » sont en cours d'élaboration. Nous pensons notamment à l'aménagement du Théâtre de Verdure ou encore à la rénovation de l'éclairage public.

J'ai eu l'immense plaisir de recevoir, en février dernier, le Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin. Sa venue nous a permis, d'une part, de signer le PTIC, mais également de trouver une oreille attentive et un véritable soutien de la part de l'Etat dans nos actions futures.

Parmi les projets soutenus par la Municipalité, la Santé demeure au cœur de nos préoccupations. La fin des travaux d'extension de l'Espace Médical « Alain-Charles Astolfi » témoigne de notre engagement. Aujourd'hui, ce sont six médecins généralistes qui peuvent ainsi exercer leur profession et deux

spécialistes, dont une gynécologue déjà installée, qui compléteront l'accès aux soins. Grâce à notre initiative, le spectre des déserts médicaux disparaît.

Le Logement constitue une part importante de notre politique depuis de nombreuses années. Les mois à venir verront la concrétisation de deux nouvelles opérations : la cinquième tranche des « Patios de Campo Longo » (15 villas) ainsi qu'une résidence dans le Quartier Donateo (24 appartements) favoriseront l'accès à la propriété à prix maîtrisés.

Dans ce nouveau numéro de votre magazine, les actions menées par la Municipalité se poursuivent, avec la rénovation du parc de l'éclairage public dont les premiers points lumineux seront remplacés dans le courant du mois de juin. Les travaux de la Place du Monument aux Morts débiteront quant à eux à la fin de l'année 2023.

Concernant les opérations liées au Patrimoine de la Ville, les stigmates de la tempête du 18 août dernier s'effacent peu à peu. En effet, la toiture de l'Oratoire a été entièrement rénovée et la Croix du Balkan a retrouvé sa place initiale.

Le 15 avril dernier, la Municipalité a ouvert les portes de son nouveau Musée numérique jusqu'à la fin du mois d'octobre. Axé davantage sur les scolaires, il s'agit d'un dispositif qui permet d'accéder à une immense collection d'œuvres d'art, grâce notamment aux technologies 3D ainsi qu'à la réalité virtuelle.

La Communauté de Communes de Calvi-Balagne, avec le soutien de la Municipalité, finalise le nouveau Centre Culturel qui devrait être opérationnel à la fin de l'année 2023. Cette structure abritera des colloques, des séminaires ou encore des spectacles de danse. Le but étant de faire rayonner la Culture bien au-delà des frontières de Calvi.

Toujours en partenariat avec l'Intercommunalité, le tri sélectif en porte-à-porte devrait être entièrement mis en œuvre en 2024 dans le centre-ville. Cependant, dans le courant de l'année 2023, ce sont les maisons individuelles et les logements collectifs (hors centre-ville) qui seront concernés par le dispositif.

En vous souhaitant une bonne lecture,

Ange Santini.

I mo cari cumpaisani

Dipò parechje simane, a situazione di certi eletti ferma preoccupante.

L'attentati ch'è sò avvinuti ùn hè tantu, contr'à e case cumune d'Afa è d'Appietu sò viramente impardunevule è cundannevule.

Attaccassi à quelle strutture, ghjè attaccassi à eletti è à u persunale comunale ch'è travaglianu inseme mentre tuttu l'annu per u confortu è lavvene di i so cumpaisani. Eiu è u cunsigliu municipale cundannemu incù una grande fermezza st'atti infami ch'è ùn riflettanu micca u nostru stintu nustrale è democraticu.

Simu oghje à a midità di a nostra mandatura, è malgratu dui'anni difficiule in lega cù a crisa à sanitaria, ch'avemu gestitu per u megliu, ùn risparmiemu micca i nostri sforzi per e Calvese è i Calvesi, incù parechji prugetti strutturanti ch'è si cuncretizareghjanu indè i mesi da vene.

Di fatti, per via à i mezi finanziari ingagiati da i Servizi di u Statu, parechje uperazione indè u quadru di u PTIC è di u dispositivu « Petites Villes de Demain » sò in corsu d'elaborazione. Si pensa anzitutto à lacconciu di u Teatru di Viridura o dinò a rinuvazione di u lume publicu.

Di farraghju, aghju ricivutu incù un tamantu piacè, u Ministru di l'Internu è di l'Oltremare, Gérald Darmanin. A so passata ci hà permessu, prima di firmà u PTIC, ma dinò di truvà un'ascoltu attentivu è un veru sustegnu di a parte di u Statu per e nostre azzione da vene.

Frà i prugetti sustenuti da a Municipalità, a salute hè quellu di e nostre primure. A fine di i travagli d'estensione di u Spaziu Medicale

« Alain Astolfi » hè a testimugnanza di u nostru impegnu. Oghje, sò sei medichi generalisti ch'è ponu addestrà a so professione è dui specialisti cù un ginecologu digià stallatu, ch'è cumpletaranu l'accessu à u curamentu. Per via a nostra iniziativa, u timore di u disertu medicale smarisce.

L'alloghju custituisce una parte impurtante di a nostra pulitica dipò parechj'anni. Indè i mesi da vene, duie uperazione nove saranu cuncretizate: a quinta squarra di « Patios de Campo Longo » (15 villa) cù una residenza indè u Quartier Donateo (24 appartamenti) favuriscenu l'accessu à a prupietà à prezzi ammaestrati. Indè stu novu numaru di u vostru nutiziale, l'azione purtate da a Municipalità cuntinueghjenu, incù a rinuvazione di u parcu di u lume publicu cù i primi punti luminosi saranu rimpiazzati in u corsu di u mese di ghjunghju.

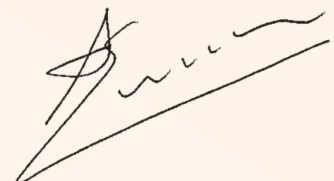
I travagli di a Piazza di u Munimentu à i Morti principiaranu elli à a fine di l'annata 2023.

Per l'uperazione di u Patrimoniu di a Cità, i stigma di a timpesta di u 18 d'agostu si sguassanu à pocu à pocu. Di fatti, u tettu di l'Oratoriu hè statu rinuvatu sanu sanu è a Croce di u Balkan hà ripigliatu a so piazza iniziale. U 15 di aprile, a Municipalità hà apartu e porte di u so museu numericu finà a fine di u mese d'ottobre. Dedicatu prima per i sculari, ghjè un dispositivu ch'è permette d'accede à una cullezzione immensa d'opere d'arte, per via anzitutto à e tecnulogie 3D è a rialità virtuale. A Cumunità di e Cumune di Calvi-Balagna, incù u sustegnu di a Municipalità, compie u Centru Culturale ch'è duverebbe esse uperaziunale per a fine de l'annata 2023. Indè sta struttura, s'avveneranu colloquii, seminarii o spettaculi di ballu. U scopu hè di fà ragià a Cultura aldilà di e fruntiere di Calvi.

Sempre in associu cù l'Intercumunalità, u scumpartimentu selettivu in porte à porte duverebbe esse messu in piazza in 2024 in core di a cità. Però indè u corsu di l'annata 2023, sò e case individuale è l'alloghji culletivi (fora di u core di a cità) saranu cuncernate da u dispositivu.

Vi ne prighendu una bona lettura,

Ange Santini.



P. 2-3 Édito du Maire

P. 4 Sommaire

P. 5 Voirie et stationnement

Le stationnement payant en service depuis le 1er avril

P. 6-7 Visite ministérielle

Le Ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin signe le PTIC

P. 8-9 Travaux

Les projets se concrétisent sur la Commune

P. 10-11 Culture

Ouverture du Musée numérique "Micro-Folie"

P. 12-13 Patrimoine

Préservation et mise en valeur du Patrimoine : la Municipalité poursuit ses objectifs

P. 14-15 Sport

4ème édition du « Ladies Open Calvi Eaux de Zilia » : les organisateurs à pied d'œuvre

P. 16-17 Intercommunalité

- Le Centre Culturel opérationnel à la fin de l'année 2023
- La Municipalité et l'Interco travaillent sur le passage du tri en porte-à-porte

P. 18 Tribunes politiques

P. 19 Agenda

Différents artistes insulaires exposent au MUDACC durant la saison estivale

P. 20 Histoire

Notre-Dame de la Serra : protectrice de la Ville depuis 544 ans

CALVI *la Vie* - Magazine des Calvais - N° 41 - Avril 2023

Hôtel de Ville - Rue Albert 1^{er} - 20260 Calvi - Tél. 04 95 65 82 00

communication@ville-calvi.corsica • Site web : www.villedecalvi.fr •  Mairie de Calvi

Directeur de la publication : Ange Santini

Comité de rédaction et suivi : Christelle Cheyban-Casella, Serena Dagouassat

Traduction corse : Maria-Serena Aliotti-Volpei

Remerciements : La Communauté de Communes de Calvi-Balagne et son Président

François-Marie Marchetti, Nicolas Bras

Crédit Photos : Mairie de Calvi

Maquette & impression : Signature di Balagna, Calvi

Distribution : La Poste

Tirage : 3 500 exemplaires

*La Ville prend soin
de l'Environnement.
Ce magazine est réalisé
sur papier recyclé.*

Le stationnement payant en service depuis le 1^{er} avril

Le 18 février dernier, le Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin s'est rendu sur le territoire de la Commune afin de signer le PTIC, qui accorde une aide de l'Etat à la Ville d'un montant de plus de sept millions d'euros. La journée a également permis au Ministre de rencontrer les élus locaux et les habitants de Calvi.

Gratuit durant la période hivernale, le stationnement redevient payant comme chaque année le 1er avril (jusqu'au 31 octobre), concernant à la fois les parkings automatisés et la voirie du Centre-Ville.

La zone des parkings à barrières (Christophe Colomb, Port de Plaisance, Orée des Pins) est soumise à deux abonnements différents en fonction de l'accès au nombre de parkings : 2 sur 3 pour un tarif de 100 €, l'ensemble pour 150 €.

Le stationnement sur la voirie est en service tous les jours de 9h à 21h.

Les zones de stationnement soumises à un abonnement d'un montant annuel de 35 € sont les suivantes : Port de Commerce, Rue Albert 1er, Pointe Saint François, Avenue Marche (Montée du Cimetière), Quartier Neuf. Les usagers pourront bénéficier gratuitement d'1h par 24h sur la zone située Avenue Christophe Colomb (face à la Station Total).

La zone rouge demeure payante quel que soit l'utilisateur et concerne le stationnement de courte durée dans les zones suivantes : Avenue Christophe Colomb, Rue de la République, Avenue Santa Maria (devant la Résidence Azur) et Boulevard Wilson.

Les abonnements sont attribués aux résidents de la commune, sur présentation d'un justificatif de domicile, ou aux personnes travaillant à Calvi sur présentation d'un certificat de travail de l'employeur.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service Stationnement (locaux situés au 10, Avenue Marche) : 04 95 65 89 63 ou registationnement@ville-calvi.fr

Souscription des abonnements :
www.villedcalvi.smartwaters.com



Des bornes « arrêt 20 minutes gratuites » pour fluidifier le trafic

Dans le but de dynamiser le Centre-Ville, permettre à la population d'accéder plus facilement aux commerces de proximité, en fluidifiant le trafic et en facilitant un turnover des véhicules, la Municipalité a mis en place en 2022 le système de bornes « arrêt 20 minutes gratuites ». Huit bornes ont été installées sur toute la longueur du Boulevard Wilson, de la Porteuse d'Eau jusqu'au Monument aux Morts, afin d'offrir à la population plusieurs possibilités de stationnement gratuit en fonction de ses impératifs.

Par ailleurs, la Ville de Calvi dispose également de la possibilité de régler et gérer son stationnement à distance directement via l'application mobile gratuite « Paybyphone » et « Whoosh ».

Les parkings du Port de Plaisance se refont une beauté

Améliorer les installations et répondre de façon optimale aux attentes des usagers en termes de sécurité, de confort et d'accessibilité, tel est l'objectif des travaux entrepris sur le Port de Plaisance « Xavier Colonna », axés sur la rénovation des parkings.

D'une part, c'est le petit parking situé devant la Capitainerie, et réservé aux professionnels titulaires d'un abonnement, qui a fait l'objet d'une opération visant à gagner des places, embellir le parking avec la création de jardinières tout autour et d'un mur en pierres pour clôturer la zone. Il a également été procédé à une réfection du revêtement en enrobé et au tracé des places de parking.

Le parking en amont faisant face à l'agence de location Avis et du Shipchandler a quant à lui bénéficié de la réalisation d'un mur de clôture avec jardinières plantées d'arbustes et de végétaux ainsi que de la création de deux entrées réservées aux piétons et Personnes à Mobilité Réduite.



Photo réalisée avant la fin des travaux



Le Ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin signe le PTIC

Le 18 février dernier, le Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin, s'est rendu sur le territoire de la Commune afin de signer le PTIC, qui accorde une aide de l'Etat à la Ville d'un montant de plus de sept millions d'euros. La journée a également permis au Ministre de rencontrer les élus locaux et les habitants de Calvi.

Déjà, suite à la tempête du 18 août 2022 ayant causé de nombreux dégâts, le Ministre de l'Intérieur s'était rendu sur place afin de manifester le soutien de l'Etat et d'accompagner la Municipalité dans cette épreuve. Quelques mois plus tard, Gérald Darmanin a souhaité revenir à Calvi dans un autre contexte. Aux alentours de 10h, le Ministre était reçu à l'Hôtel de Ville par le Maire Ange Santini et les membres du Conseil Municipal, en présence du Préfet de Corse, Amaury de Saint-Quentin, du Préfet de Haute-Corse, Michel Prosic, et du Sous-Préfet de Calvi, Yoann Toubhans. Après un entretien privé d'une trentaine de minutes entre le Maire et le Ministre, les deux hommes devaient s'exprimer devant les personnes présentes. « *Votre visite était attendue, Monsieur le Ministre. Rassurez-vous, nous n'avons rien à vous demander car vous nous avez déjà beaucoup donné. Nous souhaitons vous adresser nos remerciements, ainsi qu'aux services déconcentrés de l'Etat : Monsieur le Préfet de Corse, qui gère les crédits du PTIC, Monsieur le Préfet de Haute-Corse pour son implication envers les*

collectivités, et Monsieur le Sous-Préfet de Calvi pour son accompagnement et son soutien au quotidien. Grâce à la qualité de la représentation de l'Etat en Corse, les élus locaux ont à la fois la proximité, la sérénité et le regard tourné vers l'avenir. Aujourd'hui, Calvi est soutenue dans ses nombreux projets structurants notamment en ce qui concerne le dispositif « Petites Villes de Demain », ou encore dans le cadre du PTIC dont les aides de l'Etat s'élèvent à sept millions d'euros. Nous avons axé ces dotations autour de la mise en valeur de la Citadelle de Calvi avec des opérations à vocation patrimoniale, culturelle, touristique et donc économique. »

Au terme de son discours, le Maire Ange Santini remettait au Ministre de l'Intérieur la Médaille de la Ville ainsi qu'un ouvrage sur l'histoire de Calvi.

« *Je tenais à vous remercier pour votre accueil, déclare Gérald Darmanin. Cette visite m'a permis d'échanger avec vous, Monsieur le Maire, notamment sur l'importance de la notion de Commune qui est selon moi la base de toute démocratie. Il s'agit d'un lieu d'échange où les liens se tissent avec la population. Grâce aux moyens engagés par les services de l'Etat à travers le PTIC, la Commune de Calvi est aidée financièrement à hauteur de 70%. Il s'agit d'une première étape puisque le Président de la République m'a chargé de réfléchir à un nouveau système de renforcement de l'accompagnement de l'Etat en Corse. Il est donc certain que nous continuerons à soutenir les collectivités comme nous l'avons toujours fait. »*



La matinée du Ministre s'est poursuivie par une déambulation dans les rues de la Ville à la rencontre des habitants ainsi que par une visite de la Tour du Sel, bâtiment emblématique de la Cité. L'occasion pour le Ministre de l'Intérieur de mieux appréhender les différentes opérations en lien avec le PTIC :

- La réhabilitation du Théâtre de Verdure
- L'aménagement du Musée de la Tour du Sel
- La rénovation du Bâtiment K
- La mise en lumière artistique de la Citadelle
- La dernière partie de la réhabilitation des Remparts de la Citadelle
- La reconversion de l'Hôpital militaire

Au terme de la matinée, en présence d'un certain nombre de représentants d'entreprises dynamiques dans la microrégion ainsi que d'élus de Balagne, un buffet était proposé par la Municipalité. Le but était avant tout de permettre un échange entre les acteurs locaux et le Ministre Gérald Darmanin : « *Nous avons souhaité organiser cette rencontre informelle avec les Maires de Balagne et les socio-professionnels qui font la richesse de l'Île. L'essentiel est d'être à l'écoute et d'apporter des solutions à leurs éventuelles difficultés du quotidien.* »

Dans ce contexte favorable, le Ministre de l'Intérieur, poursuivant le dialogue avec les différentes collectivités insulaires, a promis de revenir à Calvi.



Les projets se concrétisent sur le territoire de la Commune

Soucieuse de poursuivre ses efforts concernant l'aménagement et le développement de la Ville, la Municipalité travaille actuellement sur plusieurs projets structurants. En effet, les premiers luminaires de l'éclairage public devraient être remplacés dans le courant du mois de juin 2023. Concernant la Place du Monument aux Morts, les travaux débiteront à la fin de cette année. La « Maison des Spécialistes » est quant à elle complètement terminée et opérationnelle depuis le mois d'avril.

La transition écologique reste une priorité pour la Ville de Calvi. A l'heure où cette problématique devient de plus en plus omniprésente dans les choix politiques des collectivités, la Municipalité concrétise son projet de rénovation du parc de l'éclairage avec le remplacement de 1600 points lumineux. Il sera également question de rénover 55 armoires électriques et de remplacer 487 mâts sur l'ensemble du territoire de la Commune. Concernant les réseaux, 10 kilomètres de réseaux aériens seront renouvelés ainsi qu'un kilomètre de réseaux souterrains. La maintenance sera assurée avec une intervention en moins de 30 minutes pour toute panne éventuelle du matériel.

Après une analyse approfondie du parc de l'éclairage public de la Ville, qui devrait durer deux mois, les premiers luminaires seront remplacés probablement dans le courant du mois de juin 2023 avec une réfection totale prévue dans deux ans. Au total, le montant global de l'opération s'élève à 2 865 000 euros avec des subventions à hauteur de 76 % et une participation de la Commune à hauteur de 24%. Concernant les partenaires financiers, la « rénovation énergétique » bénéficiera des aides CPER/FEDER-AGIR et des aides de l'Etat à travers le PEI et le PTIC. Le volet « Sécurité » sera assuré par des aides DETR et par la FNADT.



ESPACE MEDICAL - SPAZIO MEDICALE Dr Alofn-Charles Astolfi

« La Maison des Spécialistes » est opérationnelle

Dans le but de faire face à la problématique croissante des déserts médicaux, la Ville de Calvi a choisi de construire deux cabinets supplémentaires uniquement pour des spécialistes. L'objectif étant de permettre à la population d'avoir accès à des soins médicaux dans un périmètre kilométrique restreint. Ainsi, la nouvelle « Maison des Spécialistes » devrait accueillir rapidement la gynécologue ainsi qu'un autre spécialiste toujours recherché par la Municipalité.

Avec un montant total de 180 000 euros, financé à hauteur de 50% par la Collectivité de Corse, 30% par l'Etat et 20% par la Commune de Calvi, les travaux se sont achevés ce mois-ci pour une installation des spécialistes dans les jours à venir.

Avec ce dernier projet, la Commune aura pu résoudre le problème des déserts médicaux et offrir à sa population un suivi médical complet avec des médecins généralistes, mais également des spécialistes en complément des services déjà proposés par l'Hôpital de Calvi-Balagne.

Une nouvelle Place au cœur de la Ville

Parmi les projets structurants de la Municipalité, l'aménagement de la Place du Monument aux Morts devrait se concrétiser à la fin de l'année 2023. Soucieuse d'apporter aux Calvais un lieu de rencontre et de convivialité, la Commune a souhaité un espace d'environ 1500 m² qui pourra abriter un « Marché des Commerçants » ou encore des événements musicaux et culturels. Avec un montant total de 700 000 euros HT, les travaux devraient débuter en novembre prochain. L'objectif de la Ville est de recruter les différentes entreprises avant la saison estivale pour permettre à la population de profiter de cet espace en avril 2024.

Parmi les nouveautés de ce projet, une zone consacrée aux recharges électriques sera proposée toujours dans le but de développer la transition écologique et de permettre aux Calvais de réduire leur empreinte carbone. Ainsi les voitures et les vélos pourront être rechargés sur ces bornes. La Municipalité réfléchit également sur la mise en place de bornes dédiées aux motos électriques.

Concernant le montage financier, cette opération entre parfaitement dans le dispositif « Petites Villes de Demain ». Ainsi, la Municipalité a sollicité l'Etat à hauteur de 80% pour la réalisation de ce projet d'envergure.

Ouverture du Musée numérique « Micro-Folie »

Rendre les milliers de chefs-d'œuvres des musées nationaux accessibles au plus grand nombre, grâce aux technologies 3D, telle est bien l'optique de la Municipalité qui a opté (vote à l'unanimité du Conseil Municipal dans sa séance du 30 mars 2022) pour l'adhésion au réseau « Micro-Folie », donnant lieu ainsi à la création d'un véritable Musée numérique à Calvi, ouvert à tous les publics et ce depuis le début du mois d'avril.

Soutenu par l'Etat, supervisé par le Ministère de la Culture et accompagné par La Villette, le dispositif « Micro-Folie » s'articule autour d'un projet mené en collaboration avec douze établissements culturels nationaux fondateurs*. L'idée consiste, via notamment des casques de réalité virtuelle, à plonger complètement le visiteur dans des promenades immersives au sein de lieux mythiques tels que le Château de Versailles, le Louvre, le Musée d'Orsay ou bien encore le Centre Pompidou, pour ne citer qu'eux. L'offre culturelle inédite ainsi créée, et rendue accessible grâce à cette extraordinaire galerie d'art virtuelle, constitue un outil infiniment précieux d'éducation artistique et culturelle, favorisant une mise en perspective sur les Beaux-Arts, l'Architecture, les cultures scientifiques, le spectacle vivant...



Un Musée tout public innovant

Implanté stratégiquement en centre-ville du fait notamment de sa proximité avec les établissements scolaires communaux, le nouveau Musée numérique se situe au sein de l'immeuble Cynnos, dans la salle communale rénovée proche de « L'Espace Marcel Rufo » (antenne de la « Maison des Adolescents de la Haute-Corse »). L'objectif étant en outre de créer un espace multiple d'activités, accessible et chaleureux.

Plateforme culturelle de proximité, « Micro-Folie » est un outil innovant permettant d'apporter au plus près de la population calvaise ces chefs-d'œuvres nationaux issus de douze établissements culturels fondateurs* et de collections régionales et européennes. Grâce au partage de données et au réseau des Micro-Folies, tout ce qui est numérisé devient donc accessible pour tous les types de publics (familles, scolaires, associations, jeunes, etc.) via un grand écran, des tablettes numériques et un système de sonorisation. La présence du médiateur, dont l'une des missions est l'animation du dispositif, est indispensable afin de mettre en place des actions visant à valoriser le projet et les outils numériques y afférant.

Selon François-Xavier Acquaviva, Adjoint au Maire délégué au Patrimoine : « *La Municipalité a fait le choix d'adhérer au réseau Micro-Folie. Il s'agit d'un programme culturel ambitieux dont une partie sera réservée aux scolaires, une autre aux associations, etc. Nous avons souhaité permettre aux enfants et adolescents de la Commune d'accéder à un catalogue culturel développé tout en leur proposant une offre vivante, ludique et ultra-moderne via des outils tels que les casques de réalité virtuelle. Les autres publics ne sont pas oubliés, l'optique de cette offre culturelle nouvelle étant de s'adresser au plus grand nombre. Une projection destinée aux personnes à mobilité réduite pourrait par exemple être envisagée au Centre social Cardellu par le biais de l'association des « Paralysés de France - France Handicap », qui dispose d'un matériel itinérant* ».

Le 5 avril dernier, c'est une cinquantaine d'enfants du Centre Aéré de la Ville qui a « inauguré » le dispositif : tout petits et plus grands jusqu'à 10 ans ont été reçus par la médiatrice, Bindu Masson. Au programme pour les plus petits, une diffusion sur grand écran d'œuvres d'art célèbres et des jeux conçus autour d'elles. Sur la thématique « Les Vikings et le Pôle Nord », les plus grands ont quant eux pu se plonger dans l'univers du « Discovery Tour by Assassin's Creed », exempt bien entendu de combats : ce nouveau type d'outils éducatifs, constituant un nouveau moyen de découvrir l'Histoire, offre une expérience unique, à l'intersection du divertissement et de l'apprentissage. Les « Discovery Tours by Assassin's Creed » permettent d'explorer et d'interagir avec des personnages historiques en s'immergeant par exemple dans l'histoire et les traditions de l'ère Viking du IX^{ème} siècle, la Grèce et l'Égypte antiques, grâce à une reconstitution 3D complète et réaliste. Après le visionnage d'un film en réalité virtuelle, un échange avec les enfants était prévu sur des œuvres relatives au thème choisi.

« *Le « Discovery Tour by Assassin's Creed » permet d'en apprendre davantage sur l'histoire et la vie quotidienne des époques concernées par le biais de visites guidées conçues par des historiens et des experts. C'est un outil éducatif extraordinaire que la Municipalité tenait à rendre accessible à tous comme source inspirante de connaissance. Micro-Folie est une structure culturelle de proximité favorisant l'accès à une base de ressources réunissant des propositions éclectiques émanant de différents partenaires. Nous devons optimiser l'utilisation de cet outil précieux, conçu pour s'articuler autour d'une série d'animations que la personne référente, véritable clé de voûte du système, est chargée de mettre en œuvre. Micro-Folie est amené à se développer, plusieurs modules pouvant compléter le Musée numérique puisque le dispositif peut s'adapter aux besoins de chaque territoire* », conclut François-Xavier Acquaviva.

Coût de l'opération

L'opération, d'un montant total de 33 547,61 €, a bénéficié d'un financement à hauteur de 80% par l'Etat, dans le cadre du FNDAT/CPER (26 838,09 €), le reste à charge pour la Commune (20%) s'élevant à 6709,52€. La Commune prendra également à sa charge le salaire de la médiatrice.

* Les douze établissements fondateurs sont le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la Musique-Philharmonie de Paris, le Festival d'Avignon, l'Institut du Monde arabe, le Louvre, le Musée national Picasso-Paris, le Musée d'Orsay, le Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, l'Opéra national de Paris, la Réunion des Musées nationaux – Grand Palais, Universcience et La Villette.



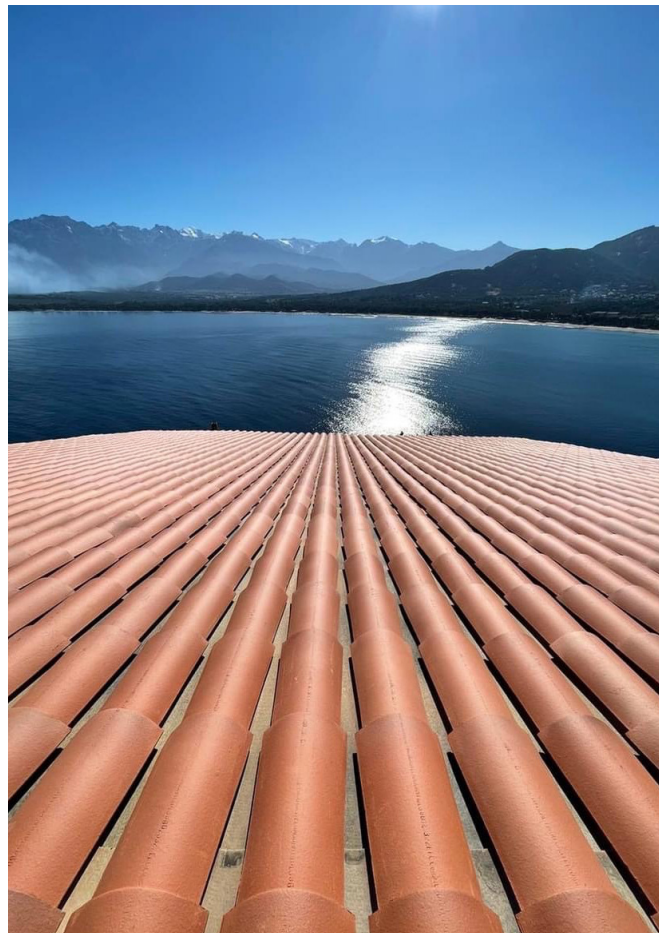
Préservation et mise en valeur du Patrimoine : la Municipalité poursuit ses objectifs

Soucieuse à la fois de préserver et de valoriser le patrimoine local mais également de le faire connaître au plus grand nombre, la Municipalité souhaite, en ce sens, mener des opérations concrètes, qu'il s'agisse de pallier aux effets de la tempête de 2022 que de développer de nouveaux projets.

Fin des travaux de toiture à l'Oratoire Saint-Antoine

La tempête de l'année dernière ayant sévi sur plusieurs édifices religieux, la toiture de l'Oratoire Saint-Antoine n'a pas été épargnée et a dû subir d'importants travaux afin de remettre en état et préserver le bâtiment classé « Monument Historique ». L'opération de réfection est achevée, une toiture flambant neuve coiffant désormais cet édifice cher aux Calvais.

Coût de l'opération : 140 000 € dont 22 400 € financés par la Commune avec une prise en charge à hauteur de 84% par l'assurance de la Ville.



Bénédition de la nouvelle Croix du Balkan

Le vent dévastateur de la tempête a également eu raison de la Croix du Balkan commémorant le sacrifice des 417 victimes civiles et militaires du tragique torpillage allemand, durant la 1^{ère} Guerre Mondiale, parmi lesquelles se trouvaient trois Calvais : François Bianconi, les frères André et Georges Veillerant.

C'est en présence du Maire Ange Santini, de son Adjoint au Patrimoine François-Xavier Acquaviva, de l'ébéniste Jean-Louis Gonin et des différentes entreprises ayant participé au projet, des représentants des deux confréries, que l'Abbé Ange-Michel Valery a procédé le 10 mars dernier à la bénédiction de la nouvelle Croix, mise en place quelques jours plus tôt.

Chaque année, trois bénédictiones sont prévues (le 2 juin par les confréries, le 15 août pour l'anniversaire de la tragédie et durant la période de la Toussaint) afin de ne pas oublier et rendre solennellement hommage aux victimes.

L'Orgue de l'Eglise Sainte Marie-Majeure à nouveau opérationnel

Datant de 1830, de style italo-corse et réalisé par Luigi di Ferrari, l'Orgue de l'Eglise Sainte Marie-Majeure a fait l'objet, à l'initiative de la Municipalité, d'une restauration, débutée en juillet 2022 et achevée en janvier dernier.

Constitué d'une partie instrumentale, d'un buffet et d'une tribune, l'instrument est également doté d'un système de soufflets, favorisant la propulsion de l'air dans les tubes, lequel n'était plus adapté et nécessitait un important travail de restauration.

Dans cette optique, l'Orgue a été transporté en partie en Italie durant plusieurs mois pour des travaux de relevage, décomposés en différentes phases, et ayant permis de démonter la partie instrumentale (tuyaux, clavier, pédalier, soufflets), nettoyer le buffet et l'orgue, restaurer les tuyaux défectueux, remonter l'ensemble et enfin accorder l'instrument (mécanique des notes, console, mécanique des jeux). Les soufflets ont quant à eux fait l'objet d'une restauration à Vérone par la famille Formentelli.

D'un montant de 40 000 €, l'opération a bénéficié de subventions de la part de la Collectivité de Corse (70 %), de l'Etat (10 %), la Commune ayant participé à hauteur de 20 %.

Le 20 janvier 2023, une présentation des travaux était organisée au sein de l'Eglise Sainte Marie-Majeure, en présence du Maire Ange Santini, de plusieurs élus du Conseil Municipal, du Maître d'Œuvre et des facteurs d'orgues. Un « mini-concert » d'Eric Brottier, Ingénieur des Arts et Métiers et Technicien Conseil pour le Ministère de la Culture, devait suivre.



Création d'un « Sentier du Patrimoine »

(Re)découvrir les lieux et édifices religieux que recèle la Ville tel est l'objectif que la Municipalité a souhaité mettre en oeuvre via une véritable carte interactive permettant de guider aussi bien la population locale que touristique dans son parcours.

Une plaque « Monument Historique » a été apposée sur les cinq monuments classés de la Commune : l'Eglise Sainte Marie-Majeure, la Tour du Sel et la Caponnière, les Remparts de la Citadelle, l'Oratoire Saint-Antoine et la Cathédrale Saint Jean-Baptiste. En outre, le dispositif concentre 17 plaques disposées entre le Centre-Ville, la Citadelle et Notre-Dame de la Serra. Le point de départ de ce sentier patrimonial numérique devrait se situer sur la Place Marchal et concerner de nombreux lieux et monuments tels que la Place de la Porteuse d'Eau, le Quai Landry, la rue Clémenceau ou bien encore l'Eglise Sainte Marie-Majeure.

Grâce au flash d'une plaque QR Code, le public accède à un descriptif historique du monument concerné, en plusieurs langues (Français, Anglais, Espagnol, Corse, Italien). Une lecture audio des textes est également prévue pour les

personnes mal voyantes. De plus, le flash de cette plaque permettra de parcourir la ville en visualisant l'emplacement des autres plaques. Les utilisateurs disposeront également d'un audio-guide pour se repérer facilement, de manière pédagogique et ludique.

« Le but pour nous est d'orienter le public vers les monuments historiques de la Ville, précise François-Xavier Acquaviva, Adjoint au Maire délégué au Patrimoine. Les statistiques établies sur les flashs des plaques nous permettront de cibler l'analyse de la fréquentation de nos sites, pendant la saison estivale et en-dehors. Aussi saurons-nous notamment combien de fois une plaque a été flashée, quelles sont les nationalités des touristes ayant utilisé le dispositif, par exemple. Depuis l'installation du sentier patrimonial à la mi-février de cette année, nous savons que les plaques ont été flashées 514 fois, celles de l'entrée de la Citadelle, du monument de Christophe Colomb et de la Cathédrale Saint Jean-Baptiste semblant rencontrer le plus de succès auprès des visiteurs ».

Cette carte interactive mise en place par la Municipalité constitue un nouvel outil de mise en valeur des sites historiques et patrimoniaux qui font la richesse de la Ville de Calvi. Ce nouveau dispositif devrait être opérationnel prochainement.

Exposition à la Tour du Sel des travaux des étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille sur la Citadelle de Calvi.

L'exposition intitulée « Et si... » confronte plusieurs perspectives de développement de la Citadelle vu par les étudiants architectes marseillais.

Ouverte au public à partir du dimanche 16 avril dans la Tour du Sel, l'exposition de ces travaux sera accessible aux jours et horaires d'ouverture suivants :

- Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 19h.
- Fermé le samedi et dimanche matin.
- Dimanche : 15h-19h.



4ème édition du « Ladies Open Calvi Eaux de Zilia » : les organisateurs à pied d'œuvre

Depuis 2019, date de sa création, le tournoi « Ladies Open Calvi Eaux de Zilia » a su prendre de plus en plus d'ampleur et reste un événement majeur pour la Ville de Calvi. La qualité de son organisation et l'investissement de ses bénévoles participent activement au succès que rencontre la compétition aussi bien au niveau du public qu'au niveau des joueuses internationales.

Cette nouvelle édition (du 23 au 30 avril 2023) devrait tenir toutes ses promesses pour les amateurs et les passionnés de tennis. En effet, récemment doté de 40 000 dollars et inscrit dans le calendrier mondial de la Fédération Internationale de Tennis, le tournoi est organisé par le Tennis Club de Calvi et l'association Sports@Calvi. Grâce aux efforts communs des organisateurs et de leurs partenaires, le « Ladies Open Calvi Eaux de Zilia » a remporté en 2022 le Trophée du Meilleur Tournoi dans sa catégorie, remis par l'association des joueuses professionnelles « Proelles ».

La Ville de Calvi constitue un partenaire fidèle dont le soutien demeure indéfectible. Avec une subvention annuelle de 6000 euros, la Municipalité s'engage aux côtés des organisateurs.

« La Commune prête main forte chaque année par le biais

de ses Services Techniques qui assurent la logistique durant les préparatifs du tournoi et participent au démontage des différentes structures après la manifestation », explique Didier Bicchieray, Adjoint au Maire délégué au Sport. « Sous l'impulsion du Maire Ange Santini, la Ville investit en faveur du Tennis Club de Calvi, avec notamment le remplacement des grillages, la réfection des courts, du Club House et l'entretien du site. Ainsi, grâce à l'intervention de la Municipalité, les licenciés peuvent pleinement bénéficier des infrastructures communales tout au long de l'année. » Afin d'optimiser l'organisation de l'événement, les bénévoles mettent tout en œuvre pour ne rien laisser au hasard.

« Le travail d'organisation est effectué en amont durant les huit mois qui précèdent la compétition, explique Jean Gour, directeur du Tournoi. L'installation du site requiert environ quinze jours de préparatifs. Nous peaufinons les détails afin que les joueuses puissent bénéficier des meilleures conditions possibles. Des vérifications techniques sont prévues en collaboration avec un juge arbitre de Roland-Garros quelques jours avant le début de la compétition. Le site doit être opérationnel trois jours avant pour les joueuses de façon à leur permettre de s'entraîner au plus tôt. Il s'agit d'un événement médiatique qui n'aurait pas autant d'importance si les conditions de jeu n'étaient pas respectées. Le Tournoi est placé sous la responsabilité de la Fédération qui nous délègue l'organisation. »

Les conditions d'accueil sont minutieusement étudiées : les chapiteaux abritent un espace dédié à la fois au public et aux joueuses, un cordeur professionnel, un « practice » comprenant deux moniteurs et des bénévoles destiné à l'échauffement, un bar, un coin petite restauration, une boutique, un espace VIP pour les partenaires et un foodtruck positionné à l'extérieur.

Concernant le transport et l'hébergement, Anthony Maestracci, directeur adjoint du Tournoi et calvais, a pour mission la gestion du nombre de chambres offertes aux joueuses par les partenaires hôteliers et l'organisation de leurs déplacements.

« Il s'agit pour moi d'une formidable aventure humaine qui me tient à cœur. Le Tennis est mon sport de prédilection et cet événement représente un challenge dans la mesure où je suis licencié du Club depuis de nombreuses années. Parmi mes principales missions, je suis en charge des hôtels et des transports. Je coordonne l'arrivée et l'accueil des joueuses. Nous assurons également un service de voituriers et mettons à leur disposition des chauffeurs pour organiser leurs déplacements. »

Le « Ladies Open Calvi Eaux de Zilia » bénéficie d'une organisation rigoureuse et conviviale au sein d'un site d'exception. Ce sont ainsi plus de 80 bénévoles qui œuvrent en faveur de la réussite du Tournoi qui attire chaque année de plus en plus de passionnés.

Le Tournoi en chiffres

- 8 mois de préparation
- 15 jours d'installation du site
- 3 jours de démontage
- 8 jours de compétition de haut niveau
- 180 000 euros de budget
- 42 partenaires économiques
- 80 bénévoles
- 68 joueuses internationales



Le Centre Culturel opérationnel à la fin de l'année 2023

Situé à un point stratégique à l'entrée de la Ville, le Centre Culturel devrait ouvrir ses portes au plus tôt en fin d'année 2023. Un projet ambitieux dont les prémices remontent à une quinzaine d'années.

Grâce aux forces coordonnées de la Municipalité et de la Communauté de Communes de Calvi-Balagne, le projet d'un Centre Culturel, pouvant accueillir non seulement des représentations de théâtre et de danse mais également des projections cinématographiques, est en passe d'être achevé. L'objectif pour les deux acteurs locaux est de permettre un rayonnement culturel sur l'ensemble de la Balagne. Inscrite à l'époque dans le cadre du Programme Exceptionnel d'Investissement pour la Corse (PEI), l'opération a dû faire face à de nombreuses péripéties.

« En 2009, alors que j'étais Président du Conseil Exécutif, de nombreux crédits avaient été inscrits, souligne le Maire Ange Santini. Malheureusement, des problèmes de procédure avec l'Etat ont stoppé le projet. Il aura fallu attendre la troisième tentative pour mener à bien l'opération. » Afin de permettre à la Communauté de Communes de s'implanter sur le territoire de la Commune, comme le prévoit ses statuts, la Municipalité a souhaité mettre à disposition gracieusement le terrain dont elle était propriétaire pour permettre au Centre Culturel de voir le jour. Un effort financier considérable au vu des prix du foncier.

« Le terrain a été estimé à 350 000 euros par France Domaine mais il est évident que ce dernier aurait coûté beaucoup plus cher si nous prenons en compte les prix du marché à Calvi. Néanmoins, le but était avant tout d'offrir à la population locale ainsi qu'aux habitants de la Balagne une structure culturelle ouverte tout au long de l'année. »

Concernant l'avancée des travaux, le Président de la Communauté de Communes, François-Marie Marchetti, reste confiant sur les délais.

« Nous terminons bientôt le gros œuvre pour entamer la suite des travaux avant la saison estivale. Le bâtiment est divisé en trois zones d'intervention, ce qui permet d'optimiser le planning d'exécution. La fin de l'opération est envisagée pour décembre 2023, avec une réception définitive dans le courant du mois de janvier 2024, en prenant en compte la levée des réserves éventuelles et le passage des commissions Sécurité et Accessibilité. »

Avec un montant total de 4 944 176 euros, la Communauté de Communes a pu être en partie subventionnée par la Collectivité de Corse à hauteur de 680 000 euros (17%) ainsi que par les Services de l'Etat à hauteur de 2 520 000 euros (63%).

« Il s'agit d'une structure multi-accueil, qui aura pour vocation notamment d'accueillir des séminaires ou encore des colloques, reprend François-Marie Marchetti. Nous allons définir, avec l'ensemble des élus, le fonctionnement de la Salle de Spectacles, que ce soit d'un point de vue de la programmation mais également au niveau du personnel recruté. »

En étroite collaboration, la Municipalité et la Communauté de Communes de Calvi-Balagne ne cessent de poursuivre leurs efforts en matière culturelle afin de proposer à la population des structures novatrices et diversifiées tout au long de l'année.





La Municipalité et l'Interco travaillent sur le passage du tri en porte-à-porte

Aujourd'hui 13 communes de l'Interco, sauf Calvi, sont passées au tri en porte-à-porte. Une politique qui a permis à la Communauté de Communes d'obtenir d'excellents résultats sur le Plan Régional de Gestion des Déchets de la Collectivité de Corse puisque le taux de tri dépasse actuellement les 50%. D'ici 2024, la totalité de la Commune de Calvi passera en porte-à-porte. L'année 2023 sera consacrée aux logements individuels et collectifs (hors centre-ville).

A l'heure où la crise des déchets ne cesse de s'amplifier, la Communauté de Communes travaille depuis plusieurs années à l'amélioration du tri sélectif sur le territoire de la microrégion. En effet, l'objectif premier étant de réduire de manière significative la part d'ordures ménagères vouées à l'enfouissement.

« La Communauté de Communes Calvi-Balagne a initié et déployé progressivement sur son territoire les collectes en porte-à-porte, depuis 2016 pour les professionnels et depuis 2017 pour une partie des ménages, explique le Président François-Marie Marchetti. Aujourd'hui, nous travaillons activement sur la Ville de Calvi qui sera la dernière commune à passer au tri en porte-à-porte. » Afin d'optimiser ses chances, la Communauté de Communes a prévu un calendrier prévisionnel découpé en plusieurs étapes de travail.

« Le ramassage en porte-à-porte se fera en deux temps avec le soutien et l'accompagnement de la Municipalité de Calvi : nous envisageons de collecter les logements individuels et collectifs en 2023 et le centre-ville en 2024. Le recensement des ménages résidant en villa individuelle a débuté en janvier dernier. De plus, les besoins matériels ont été estimés et ont fait l'objet de demande de subvention auprès de l'Office de l'Environnement de la Corse. L'objectif est de proposer les collectes pour les personnes résidant en villa individuelle et pour celles en résidence collective, à

compter du mois de novembre 2023. » Concernant le centre-ville, la Communauté de Communes étudiera, au cours du premier semestre 2024, l'ensemble des solutions opérationnelles pouvant être déployées sur cette partie du territoire. Le tri en porte-à-porte à Calvi reste un enjeu majeur pour la Communauté des Communes qui réfléchit d'ores et déjà aux éventuelles problématiques qu'elle pourrait rencontrer.

« Plusieurs difficultés ont été soulevées par nos services. La première est de recenser la totalité de la population, élément essentiel avant de mettre en place le ramassage en porte-à-porte. Nous allons ensuite devoir équiper l'ensemble des foyers pour la collecte des différents flux et enfin amortir au mieux l'effet de la saisonnalité, avec un afflux important de la population. » Afin de faire face à ces difficultés, la Communauté de Communes et la Municipalité travaillent ensemble aux solutions envisagées. L'important pour ces deux structures est avant tout de s'adapter aux spécificités locales.

« Nous avons choisi à Calvi la mise en œuvre de points de regroupement pour des flux tels que les verres et les cartons, pour lesquels la pratique du tri sélectif est dorénavant ancrée dans les mentalités. »

A l'horizon 2024, une fois que la totalité des communes de l'Interco sera passée au tri en porte-à-porte, l'objectif sera avant tout l'accompagnement et la sensibilisation de la population afin de poursuivre les efforts en matière de tri sélectif.

« Le rôle des ambassadeurs de tri sera recentré sur des opérations relevant de la pédagogie et de la sensibilisation des différents publics à la pratique du tri sélectif afin que celle-ci ne cesse de se généraliser. »

Avec plus de 6 000 habitants l'hiver, et quelque 40 000 en haute saison, représentant 40% de la population de l'intercommunalité, Calvi reste un enjeu majeur en matière de tri des déchets pour les années à venir.

| Tribunes des groupes politiques

Les Tribunes des groupes sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs.

■ Ensemble pour Calvi, Oghje pè dumane - 23 élus

Après trois années de mandature, la majorité ne peut que se satisfaire de ses réalisations.

Calvi est la seule ville de Balagne qui accueille six médecins généralistes et deux spécialistes.

C'est aussi la cité Balanine qui compte le plus grand nombre de logements en accession à la propriété.

Nous avons permis aux Calvais d'accéder aux soins et au logement.

Nous avons su agir pour notre jeunesse en développant des activités culturelles et de loisirs ainsi qu'en créant la maison des adolescents.

Calvi est la seule ville de Haute-Corse avec Bastia, à accueillir une telle structure.

Nous nous sommes employés à préserver et à restructurer notre citadelle, qui est l'une des plus belles de l'île, afin de ne pas perdre notre attractivité.

Nous avons su redynamiser notre centre social afin que nos anciens et nos plus démunis bénéficient du meilleur accompagnement possible.

Nous allons créer un nouvel espace public intergénérationnel afin de pérenniser la cohésion sociale et le lien social.

Sans le travail de la majorité, le Calvi d'aujourd'hui ne serait pas.

Construire une ville et façonner son avenir n'est pas à la portée de tous et il ne suffit pas de rêver à des réalisations pour qu'elles se concrétisent.

■ Calvi in Core - 4 élus

Care Calvese, Cari Calvesi,

Mi-mandat, c'est le temps d'un bilan et des perspectives.

Peu de réalisations, aucune à la hauteur du potentiel de Calvi, rien pour la jeunesse, aucun projet pour changer l'image et le quotidien d'une ville qui s'est endormie, bien loin de son époque, de son histoire, de sa culture et de ses résidents.

Pourtant Calvi reste la ville de tous les possibles.

Il nous faut, tous ensemble, changer la méthode, ne plus

rien concéder au défaitisme et au cynisme, faire place à l'enthousiasme et à l'espoir, au travail et aux expertises pour voir revivre Calvi toute l'année.

Notre ville doit au plus vite se remettre en phase avec son époque : qualité de la vie, cohésion sociale, grands espaces publics, nouvelles mobilités, sans oublier les droits fondamentaux : l'accès au logement, à la santé, à l'Éducation, à une vie digne.

Faire de Calvi un ville innovante et exemplaire où il fera bon vivre toute l'année, eccu a nostra primura !

■ Anima Calvese - 2 élus

Une municipalité au plus près des calvais ?

A notre demande la mairie a publié les procès-verbaux des conseils municipaux, satisfaisant ainsi enfin aux exigences légales de publicité.

Les projets s'élaborent sans concertation préalable.

Au-delà de l'opposition, c'est l'information des calvais qui n'est pas respectée, alors qu'ils vont être impactés par des partis pris qui auraient nécessité une véritable participation citoyenne.

Anima Calvese

Extrait du Règlement intérieur du Conseil municipal

« Dans chaque numéro du bulletin d'information générale, un espace d'expression sera réservé aux groupes constitués.

Chaque conseiller municipal sera porteur d'un droit d'expression de deux cents signes, pouvant être cumulés, et qu'il apportera au groupe auquel il appartient. En cas de non appartenance d'un élu à un groupe, un espace unique d'expression de quatre cents signes lui sera réservé. Le groupe majoritaire disposera d'un espace équivalent à la somme de celui des groupes ou des conseillers ne faisant pas partie de la majorité s'étant exprimés. En cas de pluralité d'élus n'appartenant pas à un groupe constitué, ils utiliseront cet espace tour à tour et en alternance selon l'ordre alphabétique de leur nom patronymique.

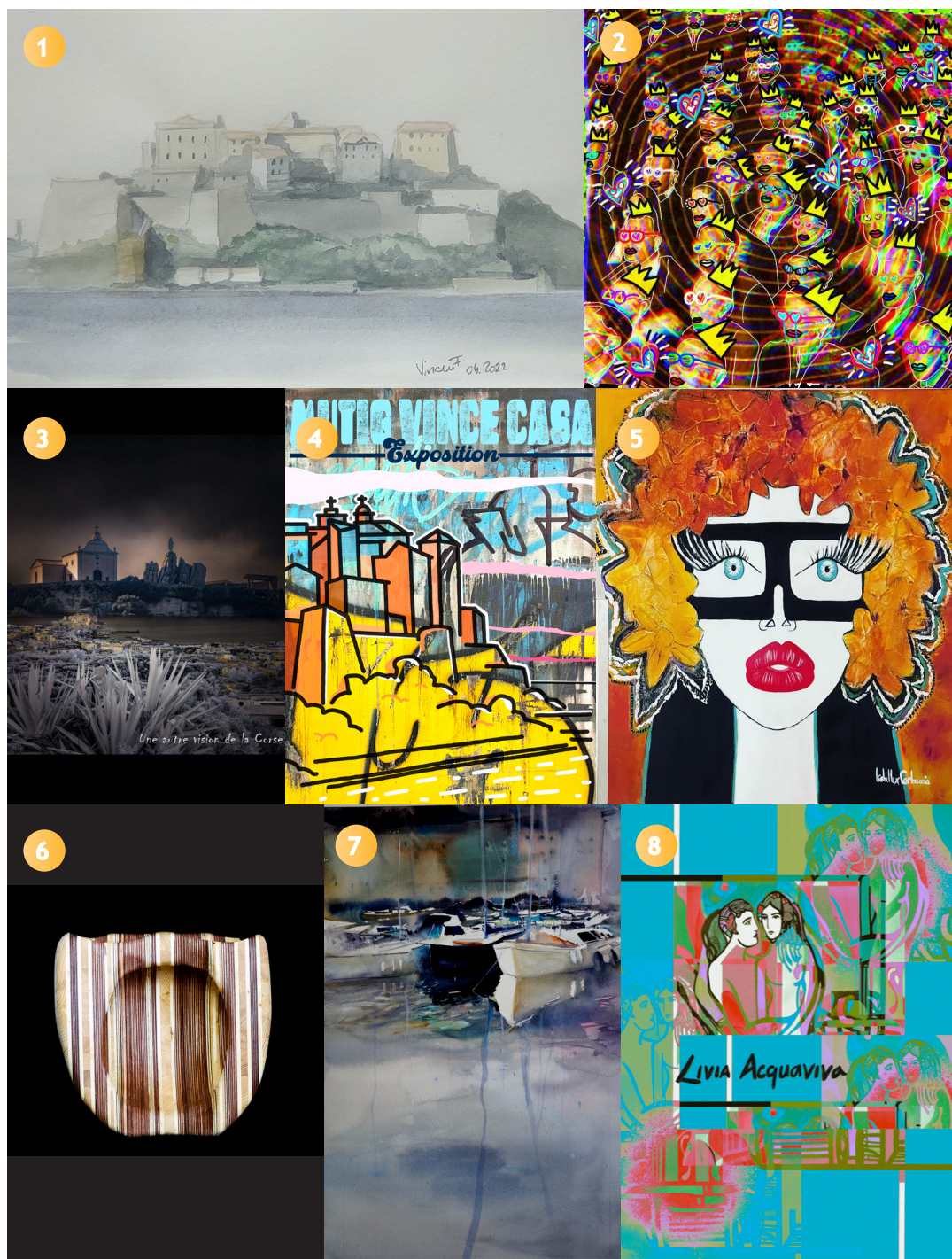
Le nombre de signes s'entend hors titre et signataires. Le titre ne devra cependant pas excéder quatre-vingts signes.

Pour respecter les délais de maquette, de fabrication et d'impression, les textes devront être remis au Service Communication 15 jours avant la fabrication de la maquette.

Si aucun texte n'est transmis dans les délais, l'espace sera laissé vide et seule la mention « texte non parvenu dans les délais impartis » apparaîtra. »

Différents artistes insulaires exposent au MUDACC durant la saison estivale

Soucieuse de promouvoir le Patrimoine et la Culture insulaires, la Municipalité propose d'avril à fin octobre, dans la salle du Musée des Arts de la Citadelle de Calvi (MUDACC) près de l'entrée de la Citadelle, plusieurs expositions d'artistes aux univers différents.



- ❶ Vincent François (Peintre) : du 16 avril au 7 mai
- ❷ Ange-Marie Calistri (Peintre) : du 8 mai au 26 mai
- ❸ Christian Ambrosini (Photographe) : du 6 juin au 25 juin
- ❹ Vincent Lanata (Peintre) : du 26 juin au 16 juillet
- ❺ Isabelle Carbuccia (Peintre) : du 17 juillet au 6 août
- ❻ Chat d'Eau Design (Sculpteur) : du 7 août au 27 août
- ❼ Regis Parriaux (Peintre) : du 28 août au 17 septembre
- ❽ Livia Acquaviva (Peintre) : du 18 septembre au 15 octobre

Notre-Dame de la Serra: protectrice de la Ville depuis 544 ans

La Chapelle de Notre-Dame de la Serra a été fondée au **XVe siècle (1479)**, comme nous l'apprend une mention relatée dans un inventaire établi en 1731 par la chancellerie de l'Évêché.

À l'origine, c'est une chapelle d'ermites, où plusieurs d'entre eux se succèdent jusqu'au XVIIIe siècle (1766) : leur vie était rythmée par la prière, ils cultivaient également un petit lopin de terre près de la Chapelle, soignaient quelques brebis et chèvres, qui leur fournissaient du lait, et ils se devaient également d'accueillir les voyageurs et les pèlerins pour leur offrir hospitalité et subsistances.

La Chapelle actuelle ne date que du XIXe siècle. Lors du siège de Calvi en 1794 par la flotte anglaise de l'Amiral Hood, le bâtiment fut sérieusement endommagé (les Anglais se servirent du Parvis comme belvédère lors du siège). La Chapelle fut restaurée dans sa structure actuelle en 1860, les frais de cette restauration ayant été supportés par la paroisse Sainte-Marie (à partir de cette époque, Notre-Dame de la Serra dépendra de l'église paroissiale).

Le Chanoine Dominique Alfonsi, Archiprêtre de Calvi, eut l'initiative de faire placer sur le piton rocheux à côté de la Chapelle une grande statue de la Vierge Marie, tournée vers la cité Semper Fidelis, les bras largement ouverts. Cette statue a été financée par les Calvais, ce sont également eux qui la mirent en place en 1950.

Notre-Dame de la Serra est fêtée le 8 septembre, à l'occasion de la Solennité : le tableau peint sur cuir (datant du XVIe siècle et classé au titre des Monuments Historiques), représentant l'Immaculée Conception et sur lequel on peut lire cette phrase du Cantique des Cantiques « *Tota pulchra es amica mea* », est porté pour l'occasion en procession avec les confrères et les paroissiens de l'Église Sainte Marie-Majeure jusqu'à la Chapelle.

Nombreux sont les Calvais et les estivants qui se rendent sur le site de Notre-Dame de la Serra : c'est du Sanctuaire que l'on découvre un panorama unique de Calvi.

Le 2 septembre 2022, la foudre tomba sur le Sanctuaire et endommagea la Statue. Comme son prédécesseur, l'Archiprêtre Ange-Michel Valery mit à contribution les Calvais pour financer la future statue qui prendra place où trônait l'ancienne.

